

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Décision du 15 mai 2019 relative à l'intérim des fonctions de responsable de la mission « Couverture des risques sociaux, cohésion sociale et sécurité sanitaire » du contrôle général économique et financier

La cheffe du contrôle général économique et financier,

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier;

Vu l'arrêté du 12 novembre 2012 portant création de la mission « Couverture des risques sociaux, cohésion sociale et sécurité sanitaire » du service du contrôle général économique et financier;

Vu l'arrêté du 29 septembre 2014 portant nomination, notamment, de M. Eric NOUVEL dans le grade de contrôleur général de 1^{re} classe;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment son article 4;

Vu l'arrêté du 15 mai 2019 portant affectation de M. Gérard BELET, chef de mission de contrôle général économique et financier, auprès de la cheffe du contrôle général économique et financier,

Décide :

Article 1^{er}

M. Eric NOUVEL, contrôleur général de 1^{re} classe, est chargé de l'intérim des fonctions de responsable de la mission « Couverture des risques, cohésion sociale et sécurité sanitaire » du contrôle général économique et financier, à compter du 13 mai 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 15 mai 2019.

*La cheffe du contrôle général
économique et financier,*
HÉLÈNE CROCQUEVIELLE